

Conseil d'école du 23/10/2008

Présents

M. Thomas	Maire, Directeur	Mme Noël	Parent
Mme Grassy	Adjointe au maire	Mme Marchand	Parent
		Mme Clamer	Parent
M. Descarrega	Enseignant	Mme Michelet	Parent
M. André	Enseignant	M. Romano	Parent
Mme Aubert	Enseignante		
Mlle Bendotti	Enseignante	M. Lépine	DDEN
M. Legrand	Parent		
M. Rion	Parent		
Mme D'Armancourt	Parent		

Excusées :

--	--

Ordre du jour :

- Le résultat des élections de parents d'élèves.
- Le rôle et les fonctions du conseil d'école.
- Présentation et vote du règlement intérieur.
- Organisation des heures d'aide personnalisée
- Présentation des projets pédagogiques de l'année 2008 / 2009 et du budget.
- Questions des parents élus et/ou des représentants de la commune de Cervens.

-18h30 la séance est ouverte-

Nous souhaitons la bienvenue à Mlle Bendotti Johvana , Maîtresse des CE1-CE2

L'équipe est composée de :

- M. Descarrega Frédéric adjoint	CP	21 élèves
- Mlle Bendotti Johvana adjoint	CE1-CE2	24 élèves
- Mme Aubert Annick adjointe / M. Thomas Gil directeur	CE1-CE2	23 élèves
- M. André Dominique adjoint	CM1-CM2	24 élèves

Nous avons 92 élèves inscrits à l'école élémentaire Albert Boccagny de Cervens pour l'année scolaire 2008/2009.

RESULTATS DES ELECTIONS DE PARENTS D'ELEVES

Nous tenons à féliciter Mlle D'Armancourt Anne-Gaëlle, M. Rion Pascal, Mme Michelet Céline, M. Legrand Patrick, Mme Noël Ruta, Mme Marchand Agnès, Mme Clamer Magda, et M. Romano Pascal pour leur élection au Conseil d'école. Ils représentent l'ensemble des parents de l'école. Nous sommes heureux d'avoir pu réunir cette année une liste complète comportant titulaires et suppléants.

LE RÔLE ET LES FONCTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

Le conseil d'école, sur proposition du directeur d'école : établit le projet d'organisation de la semaine scolaire ; dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

-les actions pédagogiques qui sont entreprises pour en réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
 -l'utilisation des moyens alloués à l'école
 -les conditions de bonne intégration des enfants handicapés ;
 -les activités périscolaires
 -la restauration scolaire
 -l'hygiène scolaire ;
 -la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire ;
 -statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du conseil d'école ;
 -en fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école ;
 -donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article 26 de la loi du 22 Juillet 1983 ;
 -est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article 25 de la loi du 22 Juillet 1983 ;
 En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur : les principes de choix des manuels scolaires ou des matériels pédagogiques divers ; l'organisation des aides spécialisées.
 Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents d'élèves, et notamment pour la réunion de rentrée.
 Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations.

PRESENTATION ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement est adopté à l'unanimité avec les changements d'horaires :

HORAIRES :

Matin	8 h 30	11 h 45	Heures de soutien : Mardi et jeudi		
Après-midi	13 h 30	16 h 15	16 h 15	17 h 15	

PRESENTATION DE L'ORGANISATION DE L'AIDE PERSONNALISEE (SOUTIEN)

Organisation de l'aide personnalisée :

Il a été décidé de proposer des cycles d'aide :

— 8 heures sur 4 semaines consécutives.

Nous avons décidé de suivre le calendrier suivant :

- Semaine 1 : 2 heures de régulation de l'aide personnalisée.
- Semaine 2 : 2 heures d'aide personnalisée
- Semaine 3 : 2 heures d'aide personnalisée
- Semaine 4 : 2 heures d'aide personnalisée
- Semaine 5 : 2 heures d'aide personnalisée

Ces heures s'effectueront les mardis et les jeudis de 16 h 15 à 17 h 15 avec 1/4 d'heure de pause entre 16 h 15 et 16 h 30. Les élèves seront ciblés par l'équipe enseignante et une proposition sera présentée aux parents pour acceptation.

PRESENTATION DES PROJETS PEDAGOGIQUES DE L'ANNEE 2007/2008 ET DE LEUR BUDGET

- 1) Les cours d'Anglais reprennent à raison de 1h30 par semaine pour les CE2, CM1 et CM2. Ils seront dispensés par Mme Annick Aubert suivant un aménagement du temps réalisé en collaboration avec M. André Dominique.
 Les cours d'anglais pour les Ce1 à raison d'1h30 par semaine seront dispensés par Mlle Bendotti
- 2) Les instituteurs renouvellent l'expérience vécue depuis quatre ans : un décloisonnement artistique permettant la réalisation d'activités communes aux quatre classes sera organisé chaque jeudi après-midi. Ces activités seront, le chant encadré par Mme Aubert, les arts plastiques (Sculpture, modelage, etc ...) encadrés par Mlle Bendotti et M. Descarrega et la technologie par M. André.
- 3) Une classe de découverte est prévue pour les élèves de cycle 3 (CM1-CM2) du 25 au 29 mai 2009. (Cf Annexe : Projet classe de découverte)
- 4) Les élèves de CE2-CM1-CM2 retourneront au ski de fond. Ces sorties se feront à la journée au mois de janvier -février. (Cf Annexe : Ski de fond)
- 5) Durant la semaine de classe de découverte, les CP-CE1 et CE2 de l'école profiteront d'une semaine

thématique autour du potager. Ce projet est réalisé en collaboration avec l'équipe de la bibliothèque municipale de Cervens.

- 6) Cette année, nous avons le projet d'organiser un cycle natation avec les élèves de Cycle II (CP-CE1). Ils devraient pouvoir profiter de 10 séances de natation au centre des Cîmes du Léman à Habère-Poche au printemps prochain.
L'organisation de ce cycle d'apprentissage découle de l'application des programmes scolaires.
- 7) Des rencontres sportives inter-école seront réalisées cette année avec Perrignier et Draillant. Le cross aura lieu à Cervens le vendredi 24 Novembre.
- 8) Il a été décidé de réaliser en fin d'année une soirée ouverte à tous durant laquelle les élèves de chaque classe présenteront au public soit une petite représentation (chant, danse, etc.), soit un reportage concernant un des projets de l'année écoulée. Cette option a été choisie car le traditionnel spectacle d'avril devenait trop long pour tout le monde. De plus, n'ayant plus les samedis matins pour présenter ce spectacle, il convenait de s'orienter vers une présentation nouvelle.
Cette année vous serez conviés, le vendredi 26 juin en soirée, à cette présentation.
- 9) Une correspondance scolaire avec l'école catholique St Joseph de Withnell au nord de Manchester est mise en place depuis la rentrée. Nous avons saisi cette opportunité afin de donner plus de sens à l'apprentissage de l'anglais.

L'équipe enseignante tient à remercier la commune de Cervens et l'Association de Parents d'élèves pour leur engagement.

Toutes ses activités éducatives ont un coût. Elles pourront être réalisées grâce au financement apporté par l'APE, la commune et le Conseil Général.

Il est important de signaler que l'APE a besoin de toutes les personnes de bonne volonté pour donner un coup de main à la préparation des actions qui permettront d'une part de récolter des fonds, mais aussi de permettre au gens de partager un moment convivial à l'occasion d'un repas, d'une soirée ou d'un loto.

Questions diverses :

- ✓ Accompagnement classe de découverte: M. Romano étant disponible s'est proposé pour accompagner la classe de découverte des cycles III.
M. André Dominique a rappelé qu'il tenait en priorité à solliciter des personnes dont les enfants ne sont pas impliqués dans le séjour. Mais, cela devenant de plus en plus difficile, il souhaite redemander en priorité aux personnes qui l'ont accompagnés il y a deux ans. Ensuite, suivant les réponses, il pourrait prendre d'autres options.
- ✓ Sorties culturelles : M. Legrand a tenu à préciser que l'ensemble de nos projets étaient très orientés vers les activités sportives et qu'il se demandait si nous n'aurions pas le souhait de réaliser des projets à sensibilité plus culturelle.
M. Thomas a rappelé que la classe de découverte était un projet non seulement en lien avec le vivre ensemble, mais aussi fortement orienté vers la découverte d'un nouveau milieu : le paysage de haute-montagne et son patrimoine.
Néanmoins, nos propositions restent à dominante sportives. Ces propositions ne sont pas exhaustives. Nous avons simplement corrélé nos envies avec le budget qu'il en découle.
L'équipe enseignante est prête à s'investir dans une action culturelle à condition qu'elle soit incluse dans un réel projet. Finalement, la proposition fera l'objet d'une attention particulière et si nous trouvons quelque chose d'intéressant nous ne manquerons de le proposer.
- ✓ Reportage pour le bulletin municipal : Mme Grassy sollicite l'école pour participer au bulletin municipal avec un reportage réalisé au sein de l'école par des élèves. La proposition est retenue.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 29/01/2009 à 18 h 30

-La séance se termine vers 21h00 autour d'un verre de l'amitié